

## REUNION DU MARDI 26 MARS 2019

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni ce jour, à 20h 30min, sous la présidence de Gérard ARNOUITS, Maire.

Présents : Maurice BARBE. Luc NOLET. Olivier SAVARY. Philippe SODOYER (adjoints). Bruno DI BLAS. Xavier DUCHET. Thierry CORBERON. Damien GAUTHIER. François TURCIN. Denis LOROT. Lénia HOUEL. Danièle BROUIN. Xavier RATTE (conseillers municipaux).

Absente excusée : Florence CHAMON (pouvoir O.SAVARY).

Secrétaire de séance : X.RATTE.

Il est donné lecture du compte-rendu précédent qui n'appelle aucune observation.

Il est passé à l'ordre du jour.

### COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Il est présenté le compte administratif de l'exercice 2018 qui s'élève pour la section de fonctionnement à la somme de 623 030.79€ en dépenses et à la somme de 783 940.18€ en recettes, soit un résultat positif de 160 909.39€, et pour la section d'investissement à la somme de 302 466.51€ en dépenses et à la somme de 318 613.91€ en recettes, soit un résultat positif de 16 147.40€. D'où un résultat général positif de 177 056.79€.

**Compte de gestion du percepteur** – ce document est identique à notre compte administratif.

### BUDGET PRIMITIF 2019

Il est soumis le budget primitif établi par la commission des finances qui s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement à la somme de 900 000€, et, en recettes et en dépenses d'investissement à la somme de 347 900€.

**Taux** : ce budget a été établi en maintenant les taux, à savoir : taxe d'habitation : 9.72% ; foncier bâti : 15% ; foncier non bâti : 25.59%

### Questions diverses

**Eau potable** – Gérard ARNOUITS rappelle aux élus que les maires des communes du SIVU et du SIAEP ont décidé de conserver la compétence eau potable jusqu'au 31 décembre 2025 et ils ont aussi émis le souhait de fusionner les deux syndicats à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Il est demandé aux élus s'ils seraient favorables à la fusion du SIVU et du SIAEP au 1<sup>er</sup> janvier 2020 comme il en avait été décidé en 2016.

Les élus, à l'unanimité, souhaitent la fusion des deux syndicats des eaux en un seul dénommé : SIAEP du Moulin des Fées qui regrouperait 11 communes.

Séance levée à 22h 15mn.